



BILAN
ENTREES ET SORTIES FAUNE SAUVAGE
2018

CVFSE / Oniris



CENTRE VETERINAIRE
DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES ECOSYSTEMES
DES PAYS DE LA LOIRE



OBJET	Bilan des entrées et sorties faune sauvage 2018
STRUCTURE	Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes des Pays de la Loire (CVFSE)
ADRESSE	Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique (Oniris) Site de la Chantrerie - CS40706 44307 Nantes cedex 03
DIRECTEUR	Olivier Lambert - Ecologue 02.40.68.28.04 olivier.lambert@oniris-nantes.fr
VETERINAIRE	Philippe Gourlay - Epidémiologiste - Directeur clinique faune sauvage CHUV 02.40.68.28.04 philippe.gourlay@oniris-nantes.fr

Date de réalisation : janvier 2019

Photo de couverture : Jeune Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

Crédits photos : CVFSE/Oniris

EVOLUTION DU NOMBRE D'ANIMAUX ACCUEILLIS DEPUIS 2008

En dix ans, de 2008 à 2018, le nombre d'animaux reçus au CVFSE a été multiplié par 2 ([Tableau N°1](#)) en lien principalement avec la sensibilisation grandissante du grand public envers la faune sauvage et la biodiversité en général, et la notoriété du centre.

Tableau N°1 : Evolution du nombre d'animaux reçus au CVFSE de 2008 à 2018 (sans prise en compte des tempêtes hivernales 2013-2014).

Année	oiseaux	mammifères	reptiles/amphibiens	TOTAL
2008	974	136	10	1120
2009	861	105	4	970
2010	1076	186	23	1285
2011	1297	245	3	1545
2012	1372	301	5	1678
2013	1308	236	12	1556
2014	1485	402	11	1898
2015	1641	418	4	2063
2016	1987	563	8	2558
2017	1245	494	10	1749
2018	1626	639	6	2271

RECENSEMENT ET CLASSEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2018

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, le CVFSE a reçu **2 271 animaux de 125 espèces différentes** ([Tableau N°2](#)) et originaires de 17 départements de France métropolitaine (rappel 2017 : 1 749 animaux reçus de 116 espèces différentes). Les oiseaux représentent 72 % des entrées, les mammifères 28 % et les reptiles/amphibiens restent très rares.

Tableau N°2 : Nombre d'espèces et d'animaux reçus par classe zoologique au CVFSE en 2018.

Classe zoologique	Nombres d'espèces	Nombre d'animaux	Pourcentage
Oiseaux	98	1626	72 %
Mammifères	23	639	28 %
Reptiles/amphibiens	4	6	0 %
TOTAL	125	2271	100 %

Les oiseaux

Les oiseaux représentent 72 % des entrées avec 1 626 individus reçus et se répartissent parmi 98 espèces (*Tableaux N°3*). (Rappel 2017 : 1 245 oiseaux de 92 espèces différentes). Les passereaux & assimilés (martinets par exemple) et les rapaces sont les oiseaux majoritairement admis au CVFSE avec 73 % des entrées (*Tableau N°3 ; Figure N°1*).

Tableau N°3 : Répartition par groupes zoologiques d'oiseaux reçus au CVFSE en 2018.

Groupes	Nombres d'espèces	Nombre d'oiseaux	Pourcentage
Colombins & gallinacés	8	228	14 %
Echassiers & limicoles	16	46	3 %
Palmipèdes	17	163	10 %
Passereaux & assimilés	42	714	44 %
Rapaces	15	475	29 %
TOTAL	98	1626	100 %

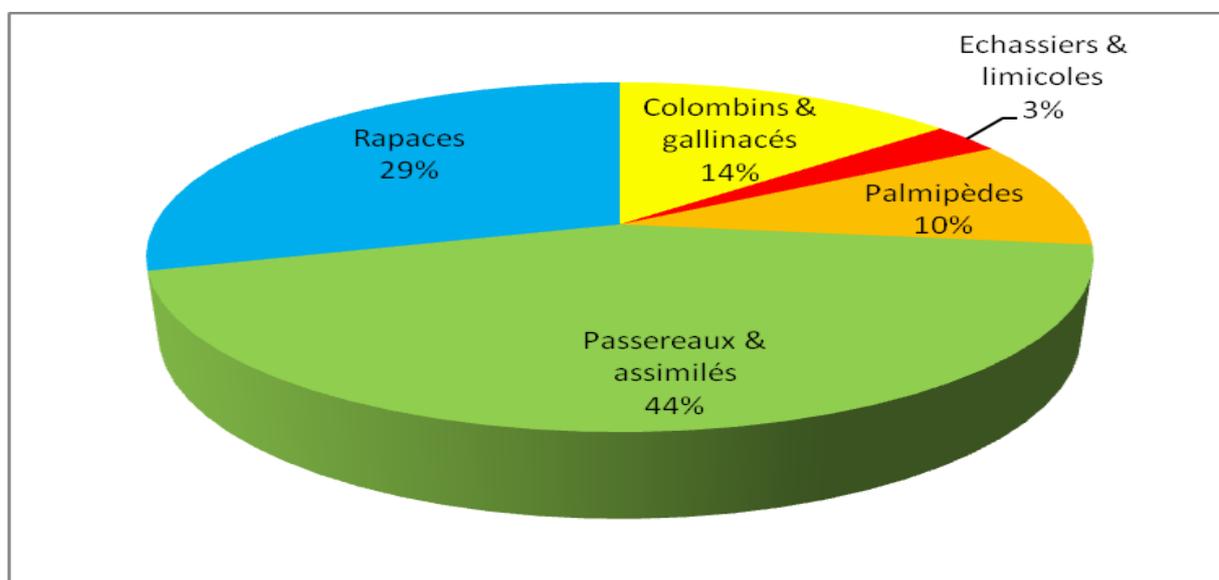


Figure N°1 : Proportion d'oiseaux, par groupes zoologiques, reçus au CVFSE en 2018.

Sur les 98 espèces d'oiseaux (*Tableaux N°4*) :

- ✓ 10 sont « très fréquentes » avec des effectifs supérieurs à 50 individus : Effraie des clochers (n=137), Martinet noir (n=127), Pigeon ramier (n=120), Chouette hulotte, (n=110), Tourterelle turque (n=97), Buse variable (n=85), Merle noir (n=67), Mésange charbonnière (n=60), Faucon crécerelle (n=57) et Pie bavarde (n=50) ;
- ✓ 12 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Moineau domestique (n=46), Chevêche d'Athéna (n=38), Goéland argenté, Hirondelle de

fenêtre et Rougegorge familier (n=34), Canard colvert et Mésange bleue (n=33), Etourneau sansonnet (n=30), Pinson des arbres (n=28), Corneille noire (n=26), Hibou moyen-duc (n=21) et Mouette rieuse (n=20) ;

- ✓ 21 sont « peu fréquentes » avec des effectifs de 5 à 19 individus : Grive musicienne (n=18), Choucas des tours (n=17), Epervier d'Europe et Pic vert (n=16), Martin-pêcheur d'Europe (n=12), ...
- ✓ 55 sont « exceptionnelles » avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Torcol fourmilier (n=2), Bihoreau gris (n=1), Faucon pèlerin (n=1), Puffin des Anglais (n=1), ...

En 2018, deux espèces ont été reçues pour la première fois au CVFSE en trente trois années d'existence : Circaète Jean-le-Blanc (n=1) et Pic épeichette (n=1).

Tableau N°4 : Liste exhaustive des oiseaux reçus au CVFSE et leur quantité en 2018.

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Accenteur mouchet	8	Fou de Bassan	9	Moineau domestique	46
Aigrette garzette	2	Foulque macroule	1	Mouette rieuse	20
Alouette des champs	1	Gallinule poule d'eau	5	Passereau indéterminé	12
Bécasse des bois	4	Geai des chênes	15	Perdrix rouge	1
Bécasseau variable	2	Gobemouche gris	1	Pic épeiche	5
Bergeronnette grise	3	Goéland argenté	34	Pic épeichette	1
Bernache cravant	1	Goéland brun	4	Pic vert	16
Bernache du Canada	1	Goéland marin	2	Pie bavarde	50
Bihoreau gris	1	Goéland sp.	26	Pigeon biset urbain	1
Bondrée apivore	2	Grande Aigrette	3	Pigeon ramier	120
Bruant zizi	1	Grèbe castagneux	2	Pingouin torda	1
Busard des roseaux	1	Grèbe huppé	3	Pinson des arbres	28
Buse féroce	1	Grive draine	6	Pipit farlouse	1
Buse variable	85	Grive musicienne	18	Puffin des Anglais	1
Caille des blés	1	Grosbec casse-noyaux	2	Puffin des Baléares	1
Canard colvert	33	Guillemot de Troïl	8	Râle d'eau	1
Chevalier gambette	1	Héron cendré	9	Roitelet huppé	1
Chevêche d'Athéna	38	Héron gardebœufs	7	Rougegorge familier	34
Choucas des tours	17	Héron pourpré	1	Rouge queue noir	3
Chouette hulotte	110	Hibou moyen-duc	21	Rousserolle effarvatte	1
Cigogne blanche	4	Hirondelle de fenêtre	34	Sitelle torchepot	1
Circaète Jean-le-Blanc	1	Hirondelle rustique	12	Tadorne de Belon	5
Corneille noire	26	Huppe fasciée	3	Tarin des aulnes	4
Coucou gris	2	Ibis sacré	1	Torcol fourmilier	2
Courlis cendré	1	Macreuse noire	2	Tourterelle des bois	1
Cygne tuberculé	10	Martin pêcheur d'Europe	12	Tourterelle rieuse	1
Effraie des clochers	137	Martinet noir	127	Tourterelle turque	97
Epervier d'Europe	16	Merle noir	67	Traquet motteux	1
Etourneau sansonnet	30	Mésange à longue queue	3	Troglodyte mignon	4
Faisan de colchide	6	Mésange bleue	33	Vanneau huppé	3
Faucon crécerelle	57	Mésange charbonnière	60	Vautour fauve	1
Faucon hobereau	3	Mésange huppée	1	Verdier d'Europe	5
Faucon pèlerin	1	Mésange sp.	1		
Fauvette à tête noire	7	Milan noir	1		

Le nombre d'oiseaux accueillis augmente exponentiellement à partir de janvier pour atteindre un pic d'entrée en juin (période de naissances pour la majorité des oiseaux) puis décroît jusqu'en décembre (*Figure N°2*). Cette répartition est directement liée aux causes d'accueil des oiseaux au CVFSE (*voir page 9*).

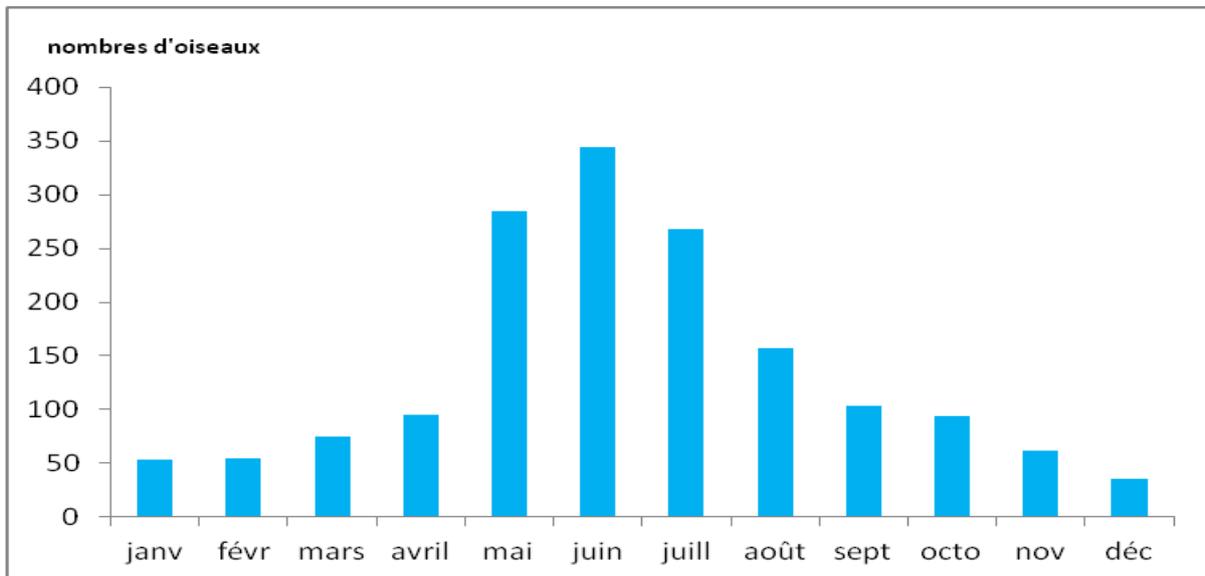


Figure N°2 : Répartition mensuelle des entrées d'oiseaux au CVFSE en 2018.



Vautour fauve (*Gyps fulvus*) reçu au CVFSE en 2018.



Jeune Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) reçu au CVFSE en 2018.

Les mammifères représentent 28 % des entrées en 2018 (comme en 2017) avec 639 individus reçus et se répartissent parmi 23 espèces ([Tableau N° 5](#)) (Rappel 2017 : 494 mammifères de 17 espèces différentes).

Tableau N°5 : Liste exhaustive des mammifères reçus au CVFSE et leur quantité en 2018

Espèce	n	Espèce	n	Espèce	n
Belette	1	Lérot	3	Oreillard gris	1
Campagnol terrestre	2	Lièvre brun	8	Pipistrelle commune	42
Chevreuil	15	Loutre d'Europe	2	Putois	1
Crocidure des jardins	3	Martre des pins	2	Renard roux	2
Ecureuil roux	22	Mulot sylvestre	4	Rongeur sp.	1
Fouine	5	Murin sp.	1	Sanglier	1
Hérisson d'Europe	503	Musaraigne pygmée	2	Sérotine commune	1
Lapin de garenne	15	Noctule commune	2		

Les hérissons sont les mammifères majoritairement recueillis au CVFSE avec 79 % des entrées (n=503) soit une augmentation de 44 % par rapport à l'année précédente (n=350) ! Cette espèce est d'ailleurs l'espèce de loin la plus représentée au CVFSE en 2018 toutes espèces confondues. La tendance concernant cette espèce suit une courbe d'augmentation encore plus rapide que la courbe d'entrées des animaux sauvages (toutes espèces confondues) ces dernières années (*Tableau N°1, Figure N°3*).

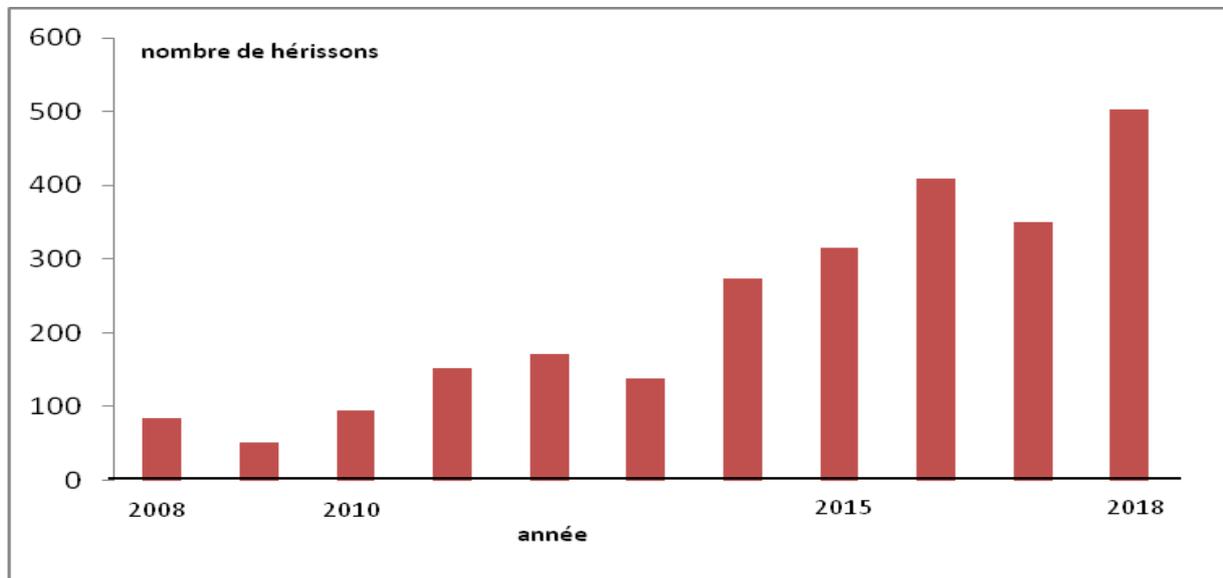


Figure N°3 : Répartition annuelle des entrées de hérissons au CVFSE entre 2008 et 2018.

Parmi les 23 espèces de mammifères reçues en 2018 (*Tableau N° 5*) :

- ✓ 1 est « très fréquente » avec un effectif supérieur à 50 individus : Hérisson d'Europe (n=503) ;
- ✓ 2 sont « fréquentes » avec des effectifs de 20 à 49 individus : Pipistrelle commune (n=42) et Ecureuil roux (n=22) ;
- ✓ 4 sont "peu fréquentes" avec des effectifs de 5 à 19 individus : Chevreuil et Lapin de garenne (n=15), Lièvre brun (n=8) et Fouine (n=5) ;
- ✓ 10 sont exceptionnelles avec des effectifs inférieurs à 5 individus : Loutre d'Europe (n=2), Noctule commune (n=2), ...

La répartition du nombre de mammifères accueillis (*Figure N°4*) est dépendante de la répartition du nombre de hérissons reçus. Deux pics d'accueil sont ainsi observés : un pic au printemps correspondant aux naissances de hérissons et un léger pic lié à l'accueil de jeunes hérissons issus de secondes portées en fin d'été.

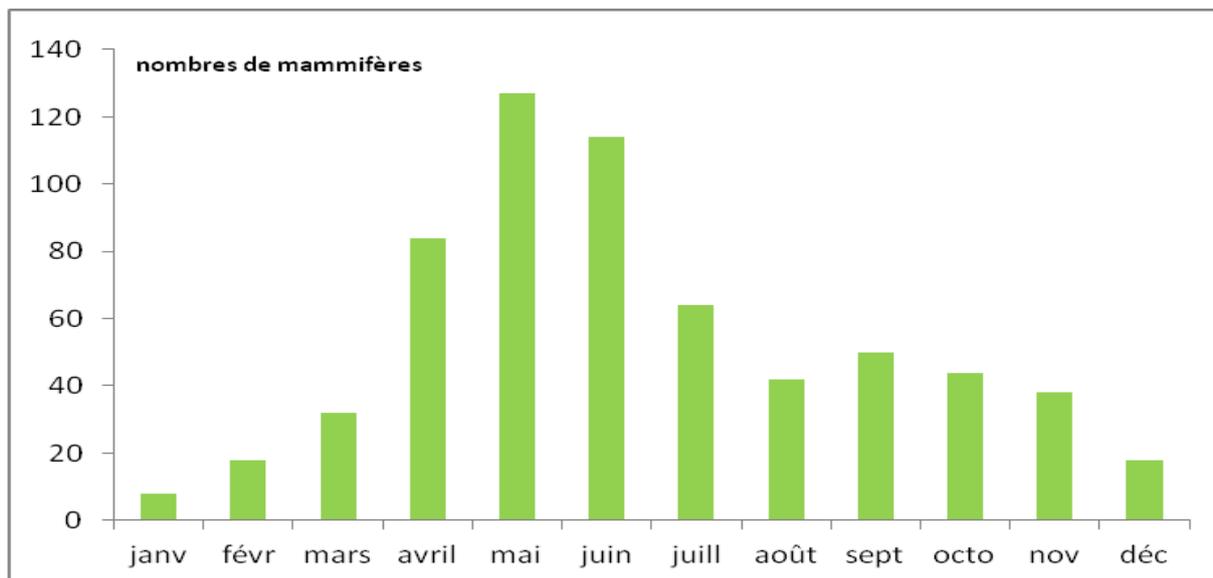


Figure N°4 : Répartition mensuelle des entrées de mammifères au CVFSE en 2018.

Les reptiles & amphibiens

Les reptiles/amphibiens sont toujours très rares et représentent 0,3 % des entrées en 2018 avec 6 individus reçus de 4 espèces différentes : Cistude d'Europe (n=2), Couleuvre d'Esculape (n=1), Crapaud commun (n=2) et Tarente de Maurétanie (n=1).



Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) reçue au CVFSE en 2018 (photo Philippe Gourlay)

CAUSES D'ENTRÉE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2018

Les oiseaux

Les oiseaux admis au CVFSE en 2018 ont principalement été victimes de traumatismes (accidents de la route, collisions avec des vitres ou autres obstacles fixes, braconnage, prédation, ...) et de sorties de nid prématurées (juvéniles blessés ou non), avec respectivement 37 % et 51 % des entrées (*Figure N°5*) :

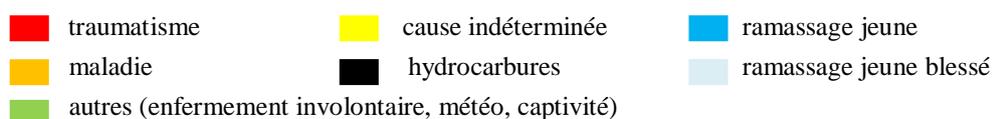
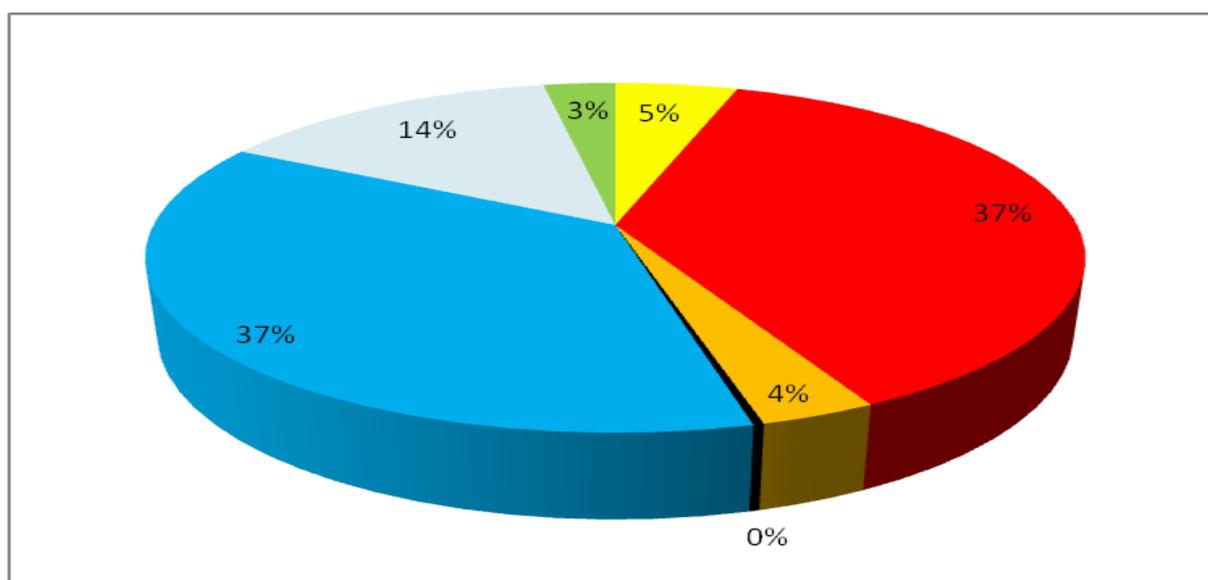


Figure N°5 : Répartition par cause d'entrée des 1 626 oiseaux admis au CVFSE en 2018 (les causes d'entrées "traumatisme, indéterminée, autres, maladie et hydrocarbures" ne concernent que des adultes et des immatures ; les causes d'entrées "ramassage jeune et jeune blessé" ne concernent que les juvéniles.

Les causes d'entrée en 2018 varient en proportion entre les différents groupes zoologiques d'oiseaux recueillis (*Tableau N°6*). Les entrées suite à une sortie de nid prématurée (ramassage de jeunes blessés ou non) sont les principales causes d'admission au centre pour les colombins & gallinacés (51 %), les palmipèdes (48 %) et les passereaux & assimilés (66 %) ; les causes traumatiques sont les principales causes d'entrées pour les rapaces (55 %) et les échassiers & limicoles (70 %). Seuls les palmipèdes sont concernés par la cause d'entrée hydrocarbures (3 %). Grâce à l'effort de la prise de commémoratifs et à l'amélioration du diagnostic clinique, les causes indéterminées sont plus rares et inférieures à 5 % pour les palmipèdes, les passereaux & assimilés et les rapaces.

Tableau N°6 : Répartition, par groupe zoologique et par cause d'entrée des oiseaux admis au CVFSE en 2018.

<i>Cause d'entrée</i>	<i>Colombins & gallinacés</i> (n=228)	<i>Echassiers & limicoles</i> (n=46)	<i>Palmipèdes</i> (n=163)	<i>Passereaux & assimilés</i> (n=714)	<i>Rapaces</i> (n=475)
cause indéterminée	8,8 %	8,7 %	4,9 %	3,9 %	4,6 %
traumatisme	30,7 %	69,6 %	30,1 %	27,2 %	55,2 %
maladie	8,8 %	2,2 %	9,2 %	1,3 %	2,1 %
hydrocarbures	0 %	0 %	3,1 %	0 %	0 %
ramassage jeune	19,7 %	4,4 %	34,3 %	50,7 %	28,0 %
ramassage jeune blessé	31,1 %	10,7 %	13,5 %	15,1 %	5,3 %
Autres (enfermement involontaire, météo, captivité)	0,9 %	4,4 %	4,9 %	1,8 %	4,8 %

Le détail des causes traumatiques montre une variation importante entre les différentes catégories d'oiseaux ([Tableau N°7](#)). Si on excepte les traumatismes d'origine inconnue, les collisions routières sont les causes traumatiques les plus fréquentes pour les rapaces (67 %) ; les cas de prédation par les animaux domestiques touchent quant à eux majoritairement les colombins & gallinacés et les passereaux & assimilés avec respectivement 24 % et 30 %. Les collisions avec des objets fixes (vitres, grillages, filets, lignes de pêche, ...) touchent la majorité des passereaux & assimilés (35 %) et des palmipèdes (14 %).

Tableau N°7 : Répartition, par cause d'entrée traumatique et par groupe zoologique, des oiseaux admis au CVFSE en 2018.

<i>Cause d'entrée traumatique</i>	<i>Colombins & gallinacés</i> (n=70)	<i>Echassiers & limicoles</i> (n=32)	<i>Palmipèdes</i> (n=49)	<i>Passereaux & assimilés</i> (n=194)	<i>Rapaces</i> (n=262)
origine indéterminée	48,6 %	65,7 %	67,4 %	30,4 %	15,3 %
braconnage	0 %	3,1 %	8,2 %	0 %	6,5 %
chasse	1,4 %	3,1 %	2,0 %	0 %	0 %
électrocution	0 %	0 %	0 %	0 %	3,8 %
collision obstacle fixe	12,8 %	12,5 %	14,3 %	35,1 %	7,6 %
prédation	24,4 %	3,1 %	2,0 %	30,4 %	0 %
collision routière	12,8 %	12,5 %	6,1 %	4,1 %	66,8 %

Les mammifères

Les mammifères admis au CVFSE en 2018 ont principalement été victimes de traumatismes et sorties de gîtes prématurées (ramassage de jeunes blessés ou non) avec respectivement 30 % et 52 % des entrées (**Figure N°6**). Ces chiffres sont en lien direct avec les principales causes d'entrée des hérissons.

L'origine des traumatismes est le plus souvent inconnue (49 % des cas) mais parmi les causes connues, les cas de prédation par les animaux domestiques et les collisions routières sont les plus fréquents et représentent respectivement 24 % et 13 %.

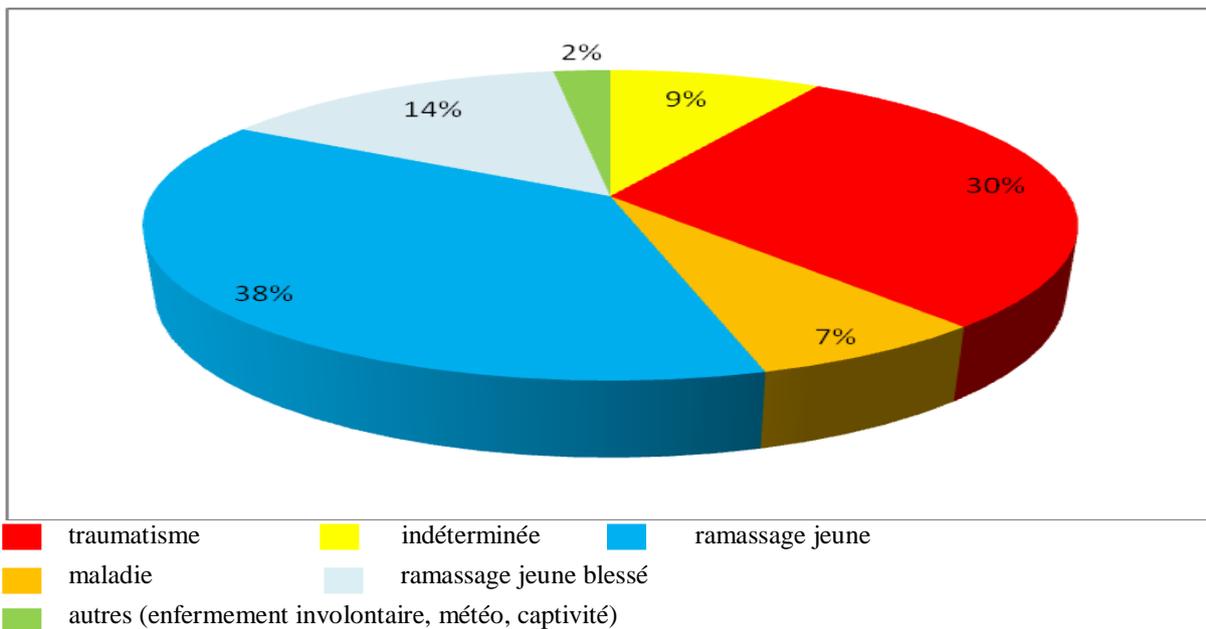


Figure N°6 : Répartition par cause d'entrée des 639 mammifères admis au CVFSE en 2018 (les causes d'entrées "traumatisme, indéterminée, autres, et maladie" ne concernent que des adultes et des immatures ; les causes d'entrées "ramassage jeune et jeune blessé" ne concernent que les juvéniles).



Hérissons d'Europe (*Erinaceus europaeus*) reçus au CVFSE en 2018.

RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ DE RÉHABILITATION DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2018

Parmi les 2 271 animaux admis par le CVFSE en 2018, 648 ont été relâchés soit 29 % (*Figure N°7, a*). Il faut toutefois noter qu'une grande partie des animaux reçus (31 %) ne reçoit aucun soin : mort à l'arrivée ou euthanasie à l'issue de l'examen clinique (blessure trop importante rendant un futur relâcher impossible). De plus, 11 % des animaux reçus en 2018 sont décédés moins de 12 heures après leur admission au CVFSE : la mort de ces animaux est généralement liée aux blessures directes ou au stress de la capture, du transport et/ou de la captivité. Ainsi, si l'on excepte les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 1 324 animaux (soit 58 %) ont reçu en 2018 des soins effectifs, dont 648 ont pu être relâchés soit 49 % (*Figure N°7, b*).

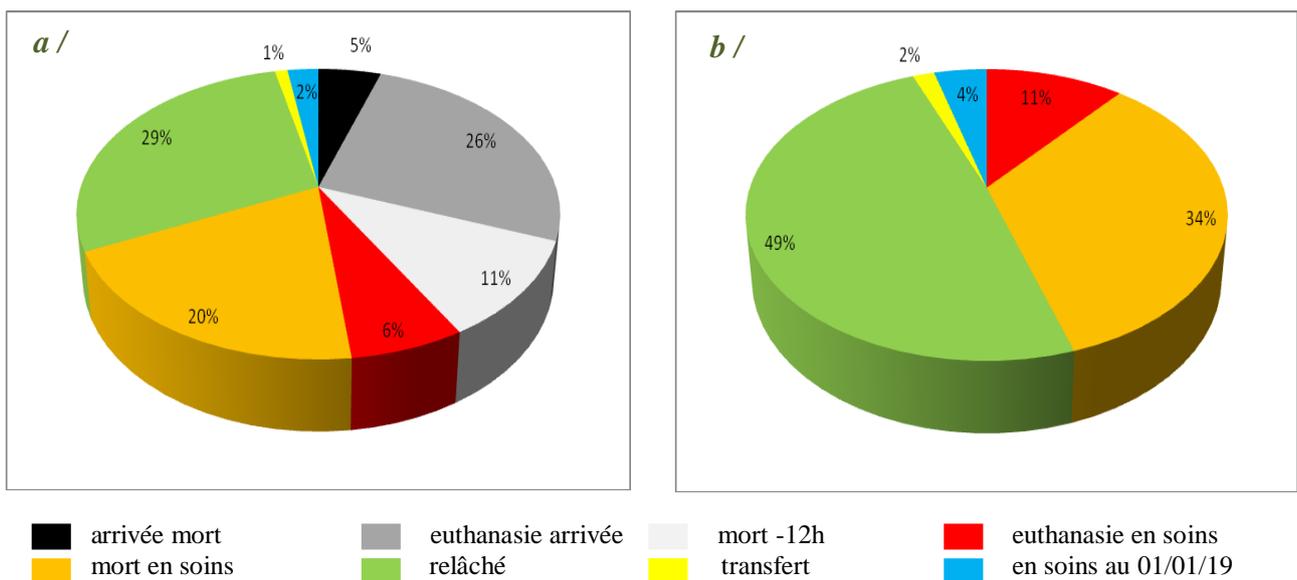


Figure N°7 : Proportion par devenir des animaux admis (a) et soignés (b) au CVFSE en 2018.



Relâcher de Guillemots de Troïl (*Uria aalge*) en février 2018.

Les proportions des devenir des animaux soignés (*Figure N°8, a et b*) entre les classes « oiseaux » et « mammifères » sont différentes avec 52 % d'oiseaux relâchés et 43 % d'oiseaux morts en hospitalisation (morts « naturellement » ou euthanasiés) contre respectivement 41 % et 51 % pour les mammifères.

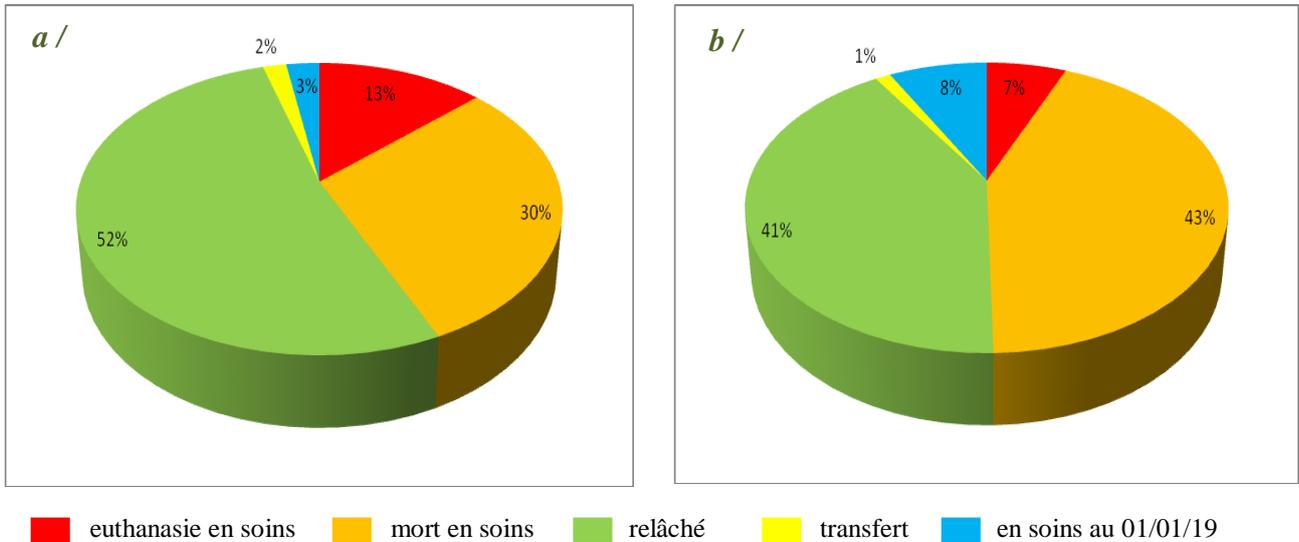
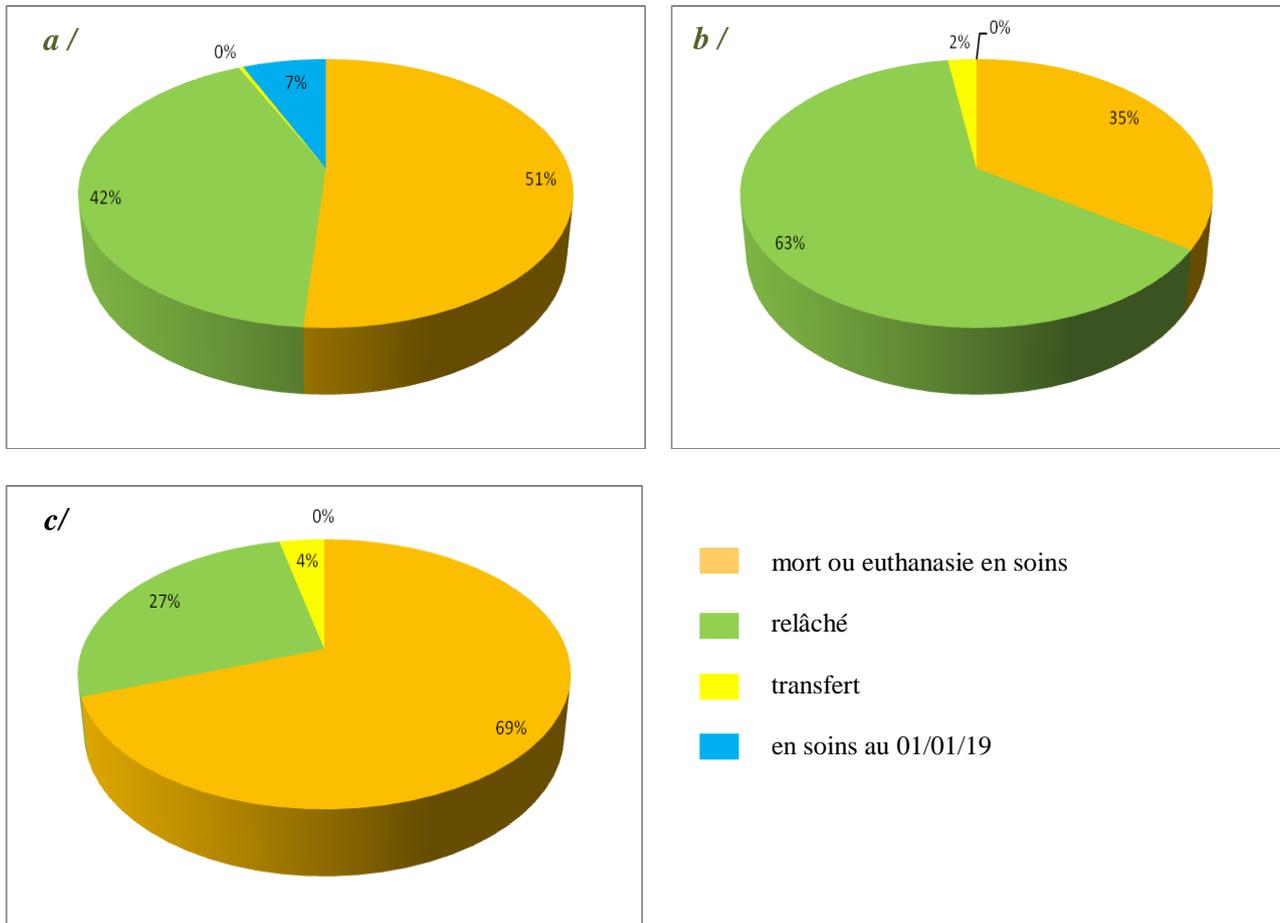


Figure N°8 : Proportion par devenir des oiseaux soignés (a) et des mammifères soignés (b) au CVFSE en 2018.



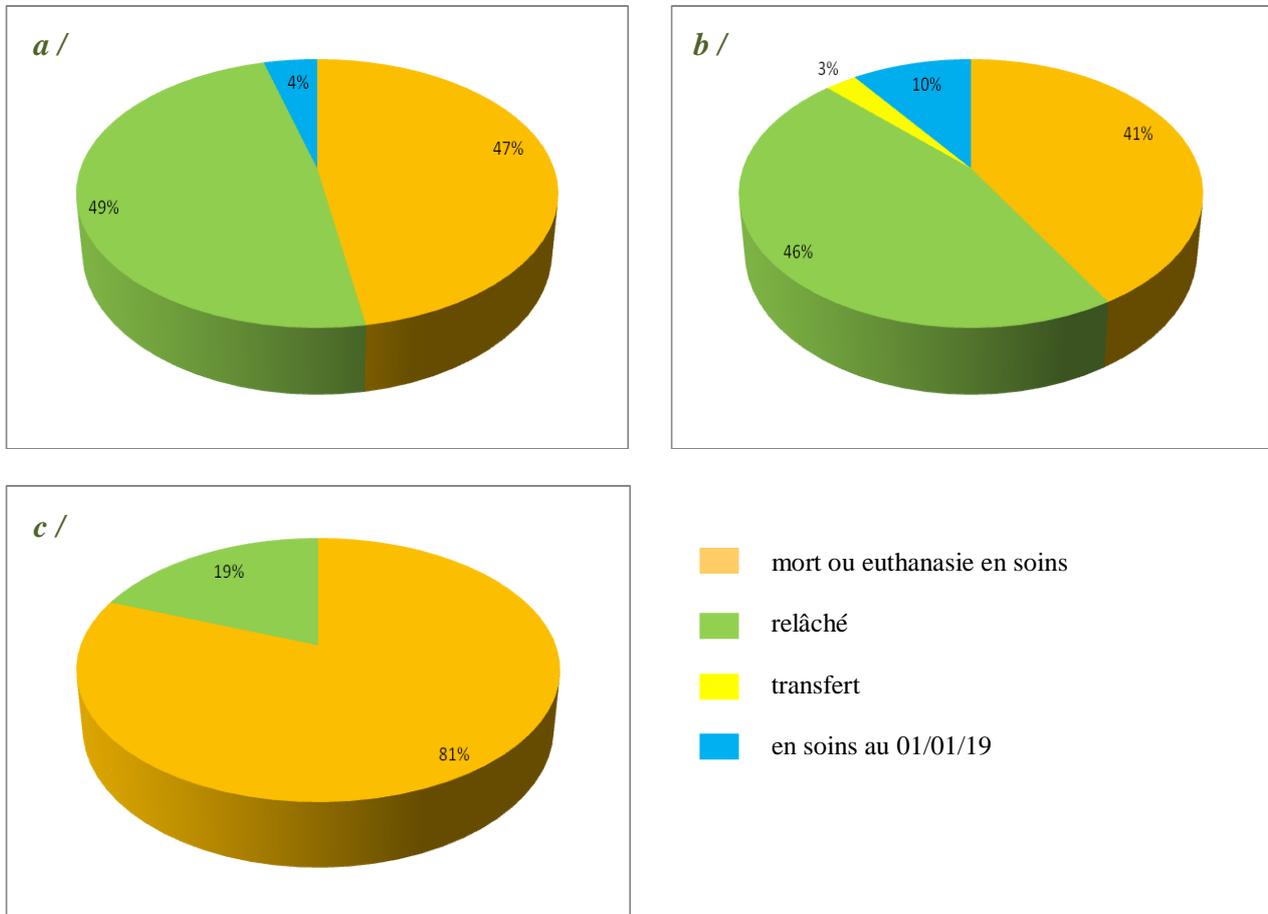
Relâcher d'une Buse variable (*Buteo buteo*).

Les devenir des oiseaux reçus au centre en 2018 sont différents selon les causes d'entrées (*Figures N°9a, b et c*). En excluant, les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 42 % des oiseaux victimes de traumatisme (*Figure N°9a*), 63 % des jeunes oiseaux ramassés non blessés (*Figure N°9b*), et 27 % des jeunes oiseaux ramassés blessés (*Figure N°9c*) ont été relâchés.



Figures N°9 : Proportion par devenir des oiseaux reçus et soignés au CVFSE en 2018 (a) pour cause traumatique (b) pour ramassage jeune et (c) pour ramassage jeune blessé.

Les devenir des mammifères reçus au centre en 2018 sont différents selon les causes d'entrées (*Figures N°10a, b et c*). En excluant, les animaux arrivés morts, euthanasiés à l'arrivée ou morts dans les 12 heures, 49 % des mammifères victimes de traumatisme (*Figure N°10a*), 46 % des jeunes mammifères ramassés non blessés (*Figure N°10b*), et 19 % des jeunes mammifères ramassés blessés (*Figure N°10c*) ont été relâchés.



Figures N°10 : Proportion par devenir des mammifères reçus et soignés au CVFSE en 2018 (a) pour cause traumatique (b) pour ramassage jeune et (c) pour ramassage jeune blessé.

ORIGINE DES ANIMAUX SAUVAGES ADMIS AU CVFSE EN 2018

En 2018, le CVFSE a reçu des animaux en provenance de 17 départements (*Tableau N°8*). La majorité des animaux, 89,0 %, proviennent de la Région des Pays de la Loire, 10,6 % de la Région Bretagne et 0,4 % d'autres régions françaises (*Figure N°11*).

Tableau N°8 : Nombre d'animaux reçus au CVFSE en 2018 en fonction de leur département d'origine.

Département	Nombre d'animaux reçus	Département	Nombre d'animaux reçus	Département	Nombre d'animaux reçus
14	1	44	1676	64	1
22	48	45	1	72	3
29	2	49	90	79	1
35	181	53	5	85	248
37	1	56	9	86	2
41	1	61	1		

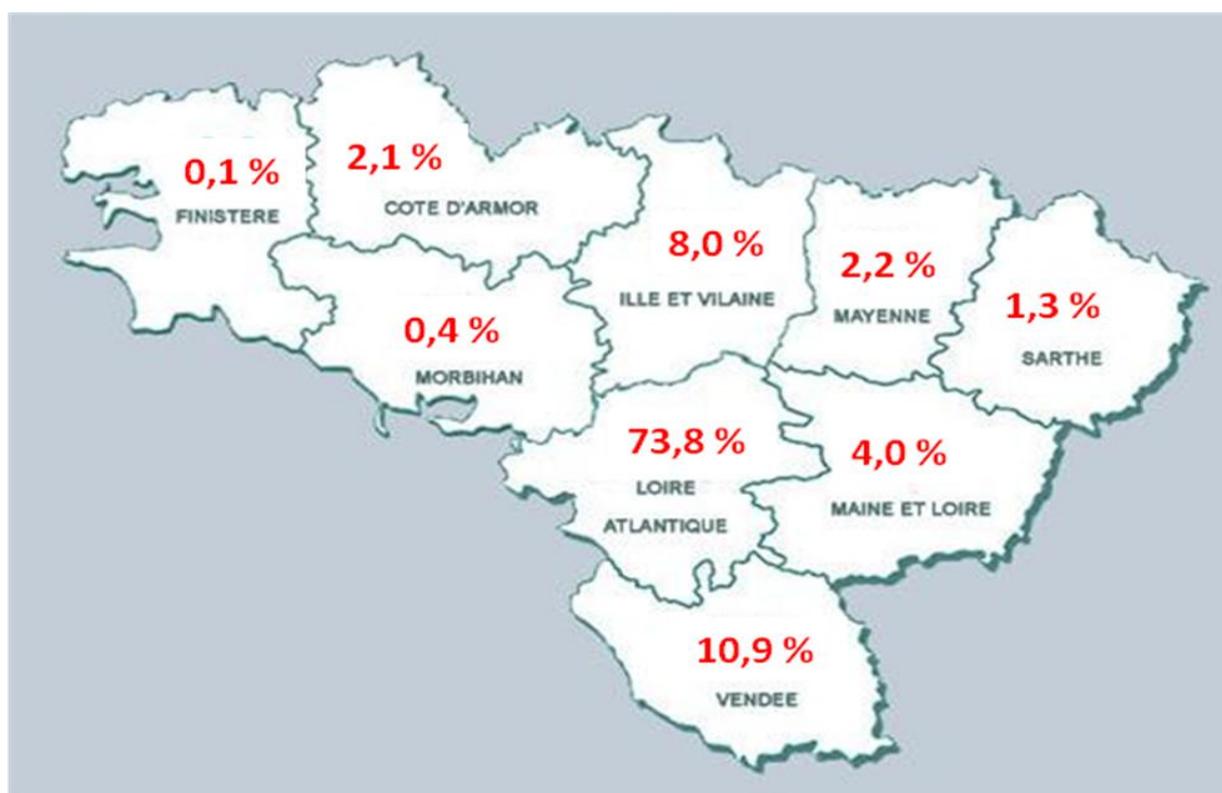


Figure N°11 : Proportion des animaux reçus au CVFSE en 2018 par origine géographique ; les proportions ne sont données que pour les régions Bretagne et Pays de la Loire (n = 2 262/2 271 animaux).

Au sein de la Région des Pays de la Loire, 82,9 % des animaux proviennent de Loire Atlantique, 12,3 % de Vendée, 4,5 % du Maine et Loire, 0,2 % de la Mayenne et 0,1 % de la Sarthe. Près de 75 % des animaux ont été rapatriés au CVFSE directement par les découvreurs et plus 20 % des animaux ont transité via les bénévoles des réseaux naturalistes (Centres de soins, Ligue pour la Protection des Oiseaux, ...).

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Les différents taux « cause d'entrée » et « devenir » représentent des indicateurs de performance de l'activité de réhabilitation des animaux sauvages du CVFSE (précision du diagnostic et efficacité des soins entrepris). Ces indicateurs permettent à l'équipe de définir des objectifs d'amélioration de ses compétences pour les années à venir : réduire le taux de « cause indéterminée » en perfectionnant les capacités diagnostiques du CVFSE et augmenter le taux de « relâcher » en améliorant les techniques d'élevage à la main, la qualité des soins vétérinaires entrepris et la qualité de la rééducation/réhabilitation en volières. Ce dernier aspect ne peut se faire également sans un protocole de tri sérieux à la suite de l'examen clinique afin (i) de ne pas compromettre les chances de survie de certains individus en se dispersant et en essayant en vain de tout sauver et (ii) par conséquent de concentrer les efforts et les soins sur les individus pour lesquels la probabilité de relâcher en milieu naturel est bonne.

Les différentes catastrophes écologiques récentes naturelles ou d'origine anthropique (Erika, Prestige, tempêtes hivernales) ont montré combien il était essentiel (i) de maintenir un état de veille au centre, avec une équipe formée et performante, et du matériel fonctionnel et mobilisable rapidement, et (ii) d'entretenir un réseau de partenariat fort et efficace aussi bien du point de vue réglementaire, financier, logistique que médical. C'est dans ce sens que le centre travaille régulièrement avec les associations naturalistes (LPOs, ...), les collectivités territoriales (DREALs, préfecture, ...) et d'autres centres de sauvegarde de la faune sauvage.

Enfin, un des enjeux majeurs reste pour le CVFSE de trouver les moyens financiers (et donc humains) pour poursuivre dans les meilleures conditions possibles cette mission d'accueil, de soins et de réhabilitation de la faune sauvage en détresse. La situation est de plus en plus compliquée et paradoxale : la demande pour prendre en charge les animaux sauvages blessés est de plus en plus importante mais les subventions ne cessent de diminuer et certains partenariats de longue date sont remis en question voire arrêtés (avec le Conseil Régional des Pays de la Loire par exemple) !